



CRECCIDE
a.s.b.l.

Carrefour Régional et Communautaire
de la Citoyenneté et de la Démocratie

Bambois, date postale

Aux Conseils Communaux d'Enfants

Chères jeunes Conseillères,
Chers jeunes Conseillers,
Chères animatrices du Conseil,
Chers animateurs du Conseil,

Concerne : Appel à projets Ener'Jeunes 2015/2017

Vu le succès remporté par l'organisation des six dernières années, nous pouvons déjà vous annoncer que le projet Ener'Jeunes est reconduit pour 2 années supplémentaires.

Afin de permettre à un maximum de Conseils Communaux d'Enfants de s'inscrire dans l'aventure, et ce dans le but d'avoir des projets plus aboutis et plus construits, nous avons décidé de continuer à étaler l'appel à projets sur 2 années. Le thème, quant à lui, se recentre sur « **L'énergie** ». Cet appel à projet peut englober tout une série de thématiques aussi variées que diverses qui traitent, par exemple, des ressources naturelles (soleil, air, eau, forêts...), des économies d'énergie, des changements climatiques, de la pollution.

Dès lors, si vous, **Jeunes Conseillers Enfants**, êtes motivés pour **mettre sur pied un projet pensé et réalisé par vous-mêmes** sur le thème de l'énergie, lisez ce qui suit et inscrivez-vous !

Veuillez nous renvoyer **le plus rapidement possible** le document d'inscription ci-joint au CRECCIDE Asbl, par courrier (45, rue de Stierlinsart à 5070 Fosses-la-Ville), par fax (071/71.47.62) ou par courriel (creccide@skynet.be).

Durant la création de votre projet, le **CRECCIDE assurera un accompagnement pédagogique** pour les différents CCE participants. Nous vous demandons donc de nous **communiquer vos dates de réunions** pour faciliter cet accompagnement !

Le 1^{er} février 2017 : date limite pour la collecte des projets terminés.

Deux projets seront primés en fonction de leur originalité et de leur visibilité.

Tous les Conseils ayant mis en place un projet Ener'Jeunes pourront le présenter et les différents prix seront distribués lors du 18^{ème} Rassemblement des Conseils Communaux des Enfants.

Vous trouverez **en annexe le règlement** de l'appel à projets qui sera pris en compte pour la sélection des deux projets à primer.

En attendant de recevoir votre candidature, recevez chers amis, nos sincères salutations.

Evelyne WAONRY
Directrice du CRECCIDE Asbl

Avec le soutien de la Wallonie

Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie

Lac de Bambois, Rue de Stierlinsart 45, B-5070 Fosses-la-Ville Tél. : +32(0)71/71.47.61 Fax : +32(0)71/71.47.62
www.creccide.org creccide@skynet.be



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ethias

Sponsor principal



Règlement de l'appel à projets

« Ener'Jeunes 2015-2017 »

Article 1 : Organismes

Le Cabinet du Ministre des Pouvoirs locaux, de la Ville, du Logement et de l'Energie avec la collaboration de la DGO4 (Direction générale opérationnelle de l'Aménagement du territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie) et du CRECCIDE Asbl (Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie), organisent un appel à projets « Ener'Jeunes ». Cet appel à projets consiste en la réalisation d'une œuvre collective, sur tout type de support, qui devra être centrée exclusivement sur la thématique de l'énergie.

Article 2 : Conditions de participation

Cet appel à projets est ouvert à **tous les Conseils Communaux d'Enfants**.

La participation est gratuite.

Les participants ne devront pas être soumis à une quelconque obligation d'exclusivité et n'avoir cédé ou confié à un tiers la gestion des droits portant sur leur création.

La participation à l'appel à projets implique, de facto, la cession au CRECCIDE Asbl des droits d'utilisation de l'œuvre **DANS LE CADRE EXCLUSIF DE L'ACTION DE SENSIBILISATION « Ener'Jeunes »**.

Les participants doivent obligatoirement laisser leurs coordonnées de contact et s'engagent à informer le CRECCIDE Asbl de toute modification (Rue de Stierlinsart, 45 à 5070 Fosses-la-Ville).

Cet appel à projets a une vocation essentiellement pédagogique ; la participation implique une attitude loyale signifiant le respect absolu du présent règlement.

Article 3 : Modalités de participation

L'appel à projets se déroulera entre **le 1er septembre 2015 et le 22 avril 2017**. Les participants devront toutefois faire part au CRECCIDE Asbl de leur **intention de participer** à l'appel à projets

- en complétant la fiche d'inscription en annexe du courrier et à renvoyer par mail (creccide@skynet.org), fax (071/71.47.62), courrier (rue de Stierlinsart, 45 à 5070 Fosses-la-Ville).
- en indiquant la description succincte du projet.

Nous attirons votre attention sur le fait que la totalité des projets rentrés seront exposés à l'ensemble des participants (environ 500 à 600 personnes) du Rassemblement annuel des Conseils Communaux d'Enfants, **le 22 avril 2017**. N'hésitez pas à prendre des photos de l'évolution du projet pour l'exposition.

Avant le 1^{er} février 2017, chaque participant devra faire parvenir au CRECCIDE Asbl :

- le dossier de présentation du projet dûment complété ;
- la fiche pour l'exposition Ener'Jeunes dûment complétée.

Article 4 : Principe du concours

Les participants sont invités à réaliser, de manière collective, un projet créatif et original sur le thème de l'énergie.

Les différents projets devront refléter une démarche citoyenne, participative, entreprise par les membres du Conseil Communal d'enfants participant, afin de mettre en évidence leur volonté de préserver leur environnement local.

Les réalisations seront présentées sur un support au choix. La forme est complètement libre.

Un suivi pédagogique des différents projets sera assuré, pour tous les Conseils Communaux d'Enfants, par l'équipe pédagogique du CRECCIDE Asbl.

Article 5 : Critères de sélection pour la remise de prix

La sélection des projets sera effectuée par un jury qui se réunira entre le 1^{er} mars et le 21 avril 2017. Ce jury sera composé de : 1 membre du cabinet du Ministre de l'Energie ; 2 membres de la DGO4 et 2 membres du CRECCIDE Asbl.

Les critères pris en compte par le jury seront **le respect du thème fixé, l'originalité de l'idée, le contenu pédagogique, le développement du projet par les enfants, les différentes étapes et l'illustration du projet, la sensibilisation et la communication du projet au sein de la commune, la pérennité du projet ainsi que la démarche pédagogique et la visibilité du projet.**

Les décisions du jury sont souveraines et sans appel. Il est à noter que, lors de la sélection, afin d'éviter toute discrimination, les projets seront étudiés de manière anonyme.

Article 6 : Prix du concours et proclamation des résultats

Les **deux projets** sélectionnés par le jury seront informés lors du Rassemblement annuel des Conseils Communaux des Enfants, du 22 avril 2017, au cours duquel ils seront invités à présenter sur scène leur création. La remise des prix sera ouverte à la presse.

Les deux projets primés seront récompensés par le jury lors de cette journée.

Article 7 : Utilisation des œuvres

Les participants autorisent expressément et irrévocablement l'association organisatrice à :

- reproduire et faire reproduire leur œuvre sur tout support et par tout procédé technique en vue d'éditer une brochure récapitulative qui sera envoyée dans tous les Conseils Communaux d'Enfants.
- représenter, faire représenter, communiquer et faire communiquer au public leur œuvre par tout moyen technique, notamment par le biais d'Internet ;

Cette autorisation est consentie à titre gracieux (les participants renoncent à percevoir une rémunération à quelque titre que ce soit) dans le cadre exclusif de l'action de sensibilisation « Ener'Jeunes » ; en contrepartie, l'auteur sera toujours cité. Il est précisé que le CRECCIDE Asbl ou ses partenaires ne sauraient être déclarés responsables de l'utilisation que pourraient faire des œuvres les personnes qui les auraient enregistrées lors de leur diffusion par l'association organisatrice.

Article 8 : Responsabilités – Garanties

La responsabilité du CRECCIDE Asbl et de ses partenaires ne saurait être engagée pour aucun préjudice (financier, matériel, moral, corporel ou autre) survenu à l'occasion de la participation à l'appel au projet ainsi qu'à la présentation des projets lors du Rassemblement annuel des Conseils Communaux d'Enfants, le 22 avril 2017.

S'agissant de sa propre création, chaque participant garantit :

- avoir recueilli l'ensemble des autorisations nécessaires aux utilisations d'éléments sonores et visuels qu'il pourrait intégrer au sein de son projet (droits d'auteur, droits à l'image, ...).
- Disposer de l'intégralité des droits de propriété matérielle et intellectuelle portant sur sa création et n'être soumis à aucune obligation à l'égard des tiers concernant ces droits (ex : il n'est soumis à aucune obligation d'exclusivité et n'est pas membre d'une société de gestion collective de droits). Par conséquent, l'association organisatrice ne saurait en aucun cas voir sa responsabilité engagée du fait de l'utilisation des projets dans le cadre défini à l'article 8 ; les participants restant seuls responsables de leur création.

Article 9 : Application du règlement

La participation à l'appel à projets emporte l'acceptation pleine et entière de l'intégralité des clauses du présent règlement. Les participants renoncent à tout recours portant sur les conditions d'organisation de l'appel à projets, son déroulement ainsi que ses résultats de l'attribution des prix.

Le CRECCIDE Asbl et ses partenaires se réservent le droit, en cas de force majeure, de reporter, de modifier l'appel à projet. En tout état de cause, sa responsabilité ne pourra être engagée.



Carrefour Régional et Communautaire
de la Citoyenneté et de la Démocratie

7^{ème} APPEL A PROJET A DESTINATION DES CONSEILS COMMUNAUX D'ENFANTS

ENER'JEUNES 2015-2017



Wallonie

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner au CRECCIDE Asbl

- Fax : 071/71.47.62
- Courrier : 45, Rue de Stierlinsart, 5070 Fosses-la-Ville
- Courriel : creccide@skynet.be

Le CCE de la commune de :

☐

participera

☐

ne participera pas

au 7^{ème} appel à projets Ener'Jeunes 2015-2017

Idées de projet ou nom du projet :

.....

.....

.....

.....

Coordonnées du CCE :

Personne de contact :

Téléphone :

Courriel :

Adresse de réunion du CCE :

Date de réunion prévue :

Avec le soutien de la Wallonie

Carrefour Régional et Communautaire de la Citoyenneté et de la Démocratie

Lac de Bambois, Rue de Stierlinsart 45, B-5070 Fosses-la-Ville Tél. : +32(0)71/71.47.61 Fax : +32(0)71/71.47.62

www.creccide.org

creccide@skynet.be



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

ethias

Sponsor principal

DESCRIPTIF DU PROJET ENER'JEUNES 2015-2017

1. Présentation :

Présentez la commune et son conseil des enfants.

Commune :

Nom de l'animateur du conseil :

Nombre d'enfants au conseil :

Nom du projet:

2. Etat des lieux :

Décrivez ce qui se passe sur la commune, ce qui va et ne va pas par rapport au thème du développement durable et au projet envisagé.

3. Objectifs fixés :

Par rapport à l'état des lieux réalisés précédemment, expliquez quels sont les objectifs fixés pour réaliser au mieux le projet.

4. Actions concrètes réalisées :

Décrivez toutes les actions réalisées dans le cadre du projet (même l'action qui paraît insignifiante dans l'évolution du projet).

5. Action phare :

Mettez en avant l'action principale/centrale (ou finale) du projet.

6. Originalité, points forts et visibilité :

Citez les points forts du projet, dans sa réalisation et dans sa finalité ; son originalité et sa visibilité dans la commune.

7. Coup de chapeau :

Félicitez, mettez en avant les personnes, initiatives ou actions réalisées dans le cadre du projet.

8. Evaluation :

Évaluez l'impact que le projet a eu sur la commune, dans la population après une courte et longue période.

9. Témoignages :

*Recueillez les témoignages des enfants du CCE, des écoles ou de la commune tout simplement.
Recueillez les témoignages des enseignants, des parents ou des témoins du projet.*

10. Outils produits et utilisés (documents, affiches, photos, vidéos...) :

Joignez un maximum de documents, photos et affiches afin d'illustrer votre projet.

L'EXPOSITION ENER'JEUNES

Lors du Rassemblement des Conseil Communaux d'Enfants, les projets Ener'Jeunes seront exposés. Dans ce cadre, vous est-il possible de nous dire ce que vous comptez apporter ainsi de ce que vous aurez besoin pour afficher, diffuser... vos projets ?

Le CCE de

Nom du projet :

Matériel qui sera exposé (affiches, reportages...) :

-
-
-
-
-

VOS BESOINS ET VOS DEMANDES

.....

.....

.....

.....

→ Dates auxquelles nous pouvons venir chercher le matériel pour

l'exposition (date limite 10/04/17) :